

PROJET D'ETABLISSEMENT

Crèche « Les Matrus »

Communauté de Communes de Loire-Semène
1 Place de l'abbaye
43140 La Séauve-sur-Semène
04/71/75/69/50

TABLE DES MATIERES

1. CADRE STRUCTUREL DU LIEU D'ACCUEIL	3
➤ HISTORIQUE	3
➤ PRESENTATION DES MATRUS	3
• Agrément	3
• Le fonctionnement général	3
• Les locaux	4
• L'extérieur	4
➤ PRESENTATION DE L'EQUIPE	4
➤ RÔLE ET FONCTIONS DE LA RESPONSABLE	4
• Au près des parents	4
• Au près des enfants	5
• Au près de l'équipe	5-6
• Au près des gestionnaires	6
• Au près des partenaires	6
2. PROJET D'ACCUEIL	7
➤ INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT LOCAL	7
• Le cadre communautaire	7
• Les familles	7-8
• Les professionnels petite enfance	8-9-10
➤ LE LIEU D'ACCUEIL ET L'OUVERTURE SUR SON ENVIRONNEMENT	11
➤ LE LIEU D'ACCUEIL ET L'OUVERTURE A TOUS	12
• Contexte général	12
• L'accueil de l'enfant en situation de handicap	12
• Les situations d'accueil qui nécessite une attention particulière	12
• L'accueil d'urgence	12
• L'accueil des familles en insertion professionnelle	13
• Le travail avec les partenaires	13
• Les différents types d'accueil et contractualisation	13-14
• La tarification	14

3. PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE	15
➤ POURQUOI UN PROJET EDUCATIF ?	15
➤ VALEURS ET ATTITUDES EDUCATIVES COMMUNES	16
• La bienveillance	16-17
• La sécurité affective	17-18
• L'accompagnement de l'enfant dans son développement psychomoteur	18 à 20
• Les besoins vitaux de l'enfant	20-21
• La communication	22 à 24
• Le respect	25
• Actions pour le développement durable	25-26
4. LA PEDAGOGIE	26
➤ LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES AU SEIN DE L'EAJE	27
• La crèche propose 3 modes d'accueil	27-28
• L'adaptation	28
• Comment se présente une journée « type » à la crèche	29
➤ ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE	29
• Les locaux et les espaces de vie	29-30
• L'accueil du jeune enfant et sa famille	30 à 34
• L'accueil de l'enfant plus grand et sa famille	35 à 38
➤ LES PROJETS PARTICULIERS	38-39
➤ LES COMPETENCES MOBILISEES AU NIVEAU PROFESSIONNEL	40 à 44

1. CADRE STRUCTUREL DU LIEU D'ACCUEIL

➤ HISTORIQUE

La crèche et halte-garderie « Les Matrus » fut créée à la demande des parents. En effet, la délocalisation d'un grand nombre de familles urbaines et le développement du travail féminin ont favorisé ce besoin. Une aide permettant aux familles de concilier vie professionnelle et familiale était devenue nécessaire au sein de la commune. C'est pourquoi un bon nombre de parents s'est mobilisé pour ouvrir les portes de cet établissement en 1987 avec un statut parental qui se situait en centre-ville dans un appartement accueillant douze enfants.

En 1997, une nouvelle structure associative, équipée d'un petit jardin fut rénovée et aménagée afin d'améliorer l'accueil et le confort des enfants. L'emplacement de cet espace, proche du centre-ville, des écoles, de la bibliothèque était adapté pour assurer un bon accueil. L'agrément est alors passé de douze à seize enfants. En septembre 2002, suite à l'augmentation croissante des besoins de garde, la structure a obtenu un agrément pour vingt enfants.

Quatre ans plus tard, l'association constatait toujours une progression des demandes des familles et prenait en concertation avec les partenaires, la décision d'augmenter l'agrément à vingt places puis vingt-deux places.

En septembre 2007, la structure « Les Matrus » passait d'un statut associatif à un statut dépendant de la fonction publique territoriale avec la Communauté de Communes- « Loire Sémène » dont le siège est situé à l'Abbaye à la Séauve sur Sémène.

En septembre 2018, afin de répartir la demande d'accueil et afin de répondre au mieux aux besoins des familles sur le territoire, l'agrément de la crèche passait de 22 places à 18 places.

➤ PRESENTATION DES MATRUS

- Agrément

L'agrément de la crèche est donné par la Protection Maternelle et Infantile pour 18 places avec une possible modulation pour les périodes de vacances scolaires, les débuts et les fins de journées et les mercredis.

- Fonctionnement général

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les périodes de fermeture sont en général : 1 semaine environ entre Noël et Jour de l'An pont de l'Ascension 3 semaines en août

- Les locaux

La crèche est située à proximité des écoles, au centre de la commune dans des locaux en rez de jardin. Divers espaces de vie répondent aux rythmes des enfants selon leur âge et leurs besoins. L'aménagement des locaux a été optimisé au meilleur de façon à pouvoir cloisonner l'espace et harmoniser la vie des enfants. Celui-ci a abouti à une gestion de l'espace délimité par divers espaces de vie.

- L'extérieur

La structure bénéficie d'un jardin aménagé par une maisonnette, une structure de motricité et d'un bac à sable. Le chemin goudronné permet aux enfants d'évoluer sur des porteurs type voitures ou motos. La vue côté jardins, offre calme et verdure.

➤ PRESENTATION DE L'EQUIPE

- 1 Responsable Éducatrice spécialisée
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- des agents diplômés auxiliaire puéricultrice
- des agents aide auxiliaire puéricultrice diplômés petite enfance
- 1 agent de service présent les soirs pour l'entretien des locaux

➤ RÔLE ET FONCTIONS DE LA RESPONSABLE

Sa présence est déterminante au sein de la structure afin de centraliser les informations et donner un cadre, des repères et des règles de fonctionnement aux parents, aux enfants et aux professionnelles. Elle est la garante du bien-être de l'enfant.

- Au près des parents :

Elle est le premier lien entre la famille et la structure Entretien avec la famille pour une éventuelle inscription :

- présentation du cadre communautaire et du fonctionnement général,
- calcul des participations financières pour la garde de l'enfant,
- information sur les objectifs pédagogiques et éducatifs de la structure,
- à l'écoute des questionnements des familles,
- visite des lieux de vie et explication des propositions faites aux enfants

Rencontres avec les familles :

- évaluation des besoins d'accueil

-présentation du cadre d'accueil,

-entretiens avec les parents sur des situations ou des questionnements en rapport avec l'évolution ou le bien-être de leur enfant,

-transmission des informations, des observations importantes faites par l'équipe concernant l'enfant.

- Au près des enfants :

Rôle d'observation et d'accompagnement de l'enfant : avoir un regard extérieur sur son évolution et sur les besoins du groupe en tenant compte des objectifs éducatifs fixés en équipe pour ajuster en fonction des besoins de ceux-ci. Rencontrer les parents pour évoquer le fonctionnement, leur enfant, nos pratiques. Proposer de nouveaux projets selon l'âge des enfants accueillis. Repérer en collaboration avec l'équipe, des signes de l'enfant en souffrance physique ou morale et mise en place des démarches à suivre.

- Au près de l'équipe :

- accompagner les professionnelles au quotidien

-maintenir la cohésion au sein de l'équipe : instaurer des temps de parole et des temps de formation pour organiser au mieux la prise en charge de l'enfant

-suivi de la pratique professionnelle de l'équipe, en présence ou non d'intervenants qui aideront à la compréhension et à la réflexion dans la démarche pédagogique des professionnelles.

-élaborer et superviser les projets à plus ou moins long terme (activités, fonctionnement, aménagement des lieux de vie).

-effectuer des bilans et une évaluation des projets, des actions éducatives et des pratiques professionnelles afin d'amener le personnel à d'autres perspectives de travail.

-être en adéquation avec le projet d'établissement et réajuster si besoin. Amener l'équipe à réfléchir à des thématiques de travail pour déterminer des actions et un langage commun à toutes.

-faire respecter le cadre du travail, les règles et les devoirs de chacun.

-Promouvoir la formation professionnelle :

- × La formation individuelle : des thématiques sont proposées par le biais du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- × La formation interne : le rôle de la responsable est de favoriser la mise en place de celle-ci en tenant compte des souhaits de chacune et des besoins de la structure. Ces temps sont obligatoires pour le personnel afin d'enrichir l'aspect relationnel, l'observation et les pratiques pédagogiques de chacune.

Missions administratives et communication :

- gestion des plannings : congés et absences
- secrétariat courant
- assurer la sécurité de l'enfant au niveau matériel, mobilier, locaux ...
- proposer et pointer les besoins en termes d'investissements,
- pointage journalier des présences ou des absences, données d'activité CAF ...
- élaboration des contrats d'accueil avec les familles,
- participer au guichet unique et aux commissions d'attribution pour la gestion des demandes d'accueil sur le territoire
- facturation aux familles
- gestion des budgets de fonctionnement et conventions avec les prestataires
- rédaction du rapport d'activité,
- rédaction des projets et des comptes-rendus d'interventions ou de réunions
- élaboration et évaluation du règlement intérieur, protocole médical et projet d'établissement

- Au près des gestionnaires :

La Responsable de la structure est en lien pour toute prise de décision, recrutement avec la responsable de territoire, la coordinatrice petite enfance et le Directeur du service à la Population ainsi qu'avec les services suivants :

- service des ressources humaines,
- service technique.

- Au près des partenaires :

Les principaux partenaires sont la Caisse d'Allocations Familiales, la Protection Maternelle et Infantile, les Relais Petite Enfance, les écoles et les autres structures petite enfance du territoire. Des projets spécifiques dans le cadre de formations, d'animations nous amènent à avoir des temps de rencontres avec les autres structures petite enfance, les centres de loisirs, la médiathèque, la maison de retraite, les associations du territoire.

2. PROJET ACCUEIL

➤ L'INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT LOCAL

- Le cadre communautaire

La Communauté de Communes Loire Semène existe depuis 2002 et a la compétence Petite enfance/Enfance -jeunesse depuis cette date.

Elle regroupe plusieurs communes :

- Saint Didier en Velay
- La Séauve-sur-Semène
- Saint Just Malmont
- Aurec/Loire
- Saint Ferréol d'Auroure
- Pont Salomon
- Saint Victor Malescours

Le siège est situé à l'Abbaye de la Séauve-sur-Semène et compte environ une centaine de salariés.

La Communauté de Communes est représentée par un Président et 31 élus communautaires, tous impliqués dans des commissions différentes. L'élection a lieu tous les cinq ans.

Toutes les décisions concernant la crèche et les agents sont votés et validés soit lors des bureaux communautaires soit en conseil communautaire.

Les structures petite enfance dépendent du service à la Population qui regroupe les services Enfance et Culture. Le service Petite enfance est géré par un directeur, une coordinatrice petite enfance et une responsable de territoire.

- Les familles

Les familles du territoire à la recherche d'un mode de garde doivent se rendre sur le site : www.loire-semene.fr /Petite enfance et entamer une procédure sur le portail famille sur lequel elles devront compléter en ligne la fiche de pré-inscription.

Les familles recevront alors un mail de récépissé de leur pré-inscription.

Le relais Petite enfance prendra contact avec les familles pour étudier leur demande ou transmettre directement aux structures petite enfance demandées.

Des commissions d'attribution des places ont lieu 3 fois par an pour valider les demandes d'accueil et orienter les familles s'il n'y a pas de possibilité d'accueil en crèche. La date des commissions à laquelle sera traitée la demande de la famille sera communiquée par mail.

Une fois, l'inscription de l'enfant validée par la structure, une rencontre entre les parents et la responsable de la crèche aura lieu pour finaliser l'accueil au niveau administratif, répondre aux questionnements et envisager la venue progressive de l'enfant.

La visite des lieux est donc une étape importante de l'accueil pour que les parents visualisent clairement où leur enfant va évoluer au quotidien.

Des points précis sur le fonctionnement de la structure, la tarification, le règlement intérieur, le protocole médical et les projets en cours seront échangés avec les familles. Ce dialogue permet de présenter le cadre d'accueil de l'enfant et de sa famille et de fixer les futures modalités d'adaptation et d'accueil.

- Les professionnels petite enfance

Place et rôle du référent santé et accueil inclusif et infirmière du territoire

Il est garant du bien-être de l'enfant, de sa santé physique et de sa sécurité au sein de la structure par la rédaction de tous les documents et protocoles.

Il rencontre la responsable une fois par semaine pour promouvoir toutes les actions et les aménagements à mettre en place en lien avec l'hygiène et la prévention.

Sa présence en tant que personnel de santé est obligatoire dans les structures petite enfance. (Décret d'août 2000)

Ses missions sont :

- la vérification de l'état de santé de l'enfant et prise de décision si besoin en fonction des signes présentés par celui-ci,
- la vérification des ordonnances,
- la réalisation des protocoles de soins, d'hygiène et d'action pour les parents, les enfants et le personnel,
- l'information aux familles sur les maladies, l'alimentation, les évictions, les vaccinations et les éventuelles mesures à prendre,
- la préconisation et l'application des mesures d'hygiène,
- l'information ou la formation à des pratiques spécifiques au personne
- l'élaboration des protocoles d'accueil individualisé en lien avec la famille et les spécialistes.

Sur le territoire Loire-Semène, une infirmière apporte également son appui technique aux structures enfance et petite enfance pour la mise en place des mesures d'hygiène, protocoles divers et pour toutes questions relatives aux enfants.

Place et rôle du personnel éducatif

L'hétérogénéité des diplômes et des parcours de formations constituent une réelle richesse pour la prise en charge des enfants. Nous avons articulé notre fonctionnement de façon à ce que chacune mette à profit ses compétences et ses capacités au service des enfants et des familles.

Les professionnelles exercent selon des objectifs définis par le projet d'établissement, par leurs fiches de poste dans l'intérêt de l'enfant en vue de son développement physique, psychologique, affectif, social et intellectuel.

Elles proposent des temps d'animation, de découverte, d'éveil en relation avec l'âge de l'enfant.

Elles sont le lien direct entre l'enfant et le parent et reçoivent ou transmettent les informations le concernant.

Elles prennent les décisions adaptées aux situations et aux enfants et en rendent compte à la responsable.

Elles ont une relation attentive et bienveillante à l'égard de l'enfant : observation, écoute, langage et intonation adaptés, respect et attention portés aux rythmes de chacun.

Les professionnelles établissent leurs projets et activités en fonction du développement et des capacités de l'enfant.

Au quotidien, elles prennent en charge le groupe des bébés et le groupe des plus grands dans des espaces aménagés et proposent ainsi des temps de découverte en adéquation avec leurs besoins.

Le personnel s'investit dans des projets d'animation et de formations internes afin d'élargir leur champ de connaissances et de porter réflexion sur leurs pratiques professionnelles.

La concertation a lieu en réunion d'équipe et l'adhésion de toutes est primordiale pour la mise en place de celles-ci.

Pendant l'absence de la Directrice, les auxiliaires puéricultrices qui sont chargées de l'ouverture ou de la fermeture de la structure, ont le devoir de prendre toute décision pour assurer la sécurité et la santé de l'enfant, du groupe, des collègues, du bon fonctionnement des locaux. Elles sont tenues ensuite d'en informer la responsable ou la Communauté de Communes.

Missions principales :

-répondre aux besoins physiologiques de l'enfant : repas, changes, soins d'hygiène et accompagnement à l'endormissement. Des soins sont effectués pour une bonne hygiène corporelle et un bien-être à l'enfant.

- mise en place des temps d'éveil et des temps d'animation ou d'activités pour procurer à tous les enfants l'opportunité de vivre des expériences nouvelles
- observer l'enfant dans son évolution à la crèche et dans ses relations aux autres et aux objets,
- laisser des espaces de jeux libres aux enfants tout en accompagnant l'enfant dans ses choix, ses relations
- laisser l'enfant gérer ses modes de communication à l'autre et laisser de la place aux confits sans intervenir systématiquement,
- accueillir le parent et l'enfant,
- faire respecter le cadre de l'accueil : règlement intérieur, protocole médical,
- faire le lien avec la responsable pour tout sujet du quotidien, projet ou toute préoccupation.

Rôle de l'agent d'entretien

Elle veille à la propreté des locaux, du mobilier, des jeux, des jouets, tapis et modules pour une hygiène maximale de la structure.

Ses missions contribuent au confort de travail du personnel et à la qualité d'accueil de l'enfant.

Elle réalise ses missions selon les protocoles établis.

Elle gère également le stock des produits d'entretien ou d'hygiène.

L'agent, au vu de ses tâches, a une vision globale des locaux. Elle doit ainsi repérer toute problématique, tout défaut, toute détérioration, tout besoin de réfection et transmettre à la responsable ou à la Communauté de Communes en cas d'urgence.

L'accueil des stagiaires

Avec l'équipe, nous avons fait le choix d'accueillir et d'accompagner les stagiaires au sein de notre structure avec la mise en place d'une professionnelle référente du stage.

Chaque année, les professionnelles suivent l'évolution des stagiaires et réalisent les bilans.

Un livret d'accueil a été élaboré pour la stagiaire et la personne référente pour fixer le cadre du stage.

Selon la formation suivie, les stagiaires peuvent solliciter les familles pour tout renseignement complémentaire sur leur enfant.

Les stagiaires sont en général issues des formations suivantes :

- Bac pro Services à la personne
- CAP petite enfance,

- D.E infirmière,
- D.E auxiliaire puéricultrice (IFAP 42)

➤ LE LIEU D'ACCUEIL ET L'OUVERTURE SUR SON ENVIRONNEMENT

L'EAJE Les Matrus est situé au centre de la commune de Saint Didier en Velay, à proximité des écoles, des commerces et d'autres équipements.

Son accès se fait par une voie sans issue qui débouche sur des jardins.

Sur la commune, divers services existent avec lesquels la crèche est amenée à échanger ou à se rencontrer :

× Les partenaires médico- sociaux :

- le Centre médico-social : consultations Protection Maternelle et Infantile avec sage-femme, assistante sociale, infirmières puéricultrices de secteur
- les services de l'Aide sociale à l'enfance : éducateurs, travailleurs d'intervention sociale et familiale ..
- le CAM'S de Firminy : pour toute orientation ou accueil d'un enfant suivi par ce service.

× Les écoles et partenariat divers :

- l'école publique maternelle Françoise Dolto
- l'école privée maternelle Jeanne D'Arc
- la médiathèque
- la maison de retraite publique
- le centre de loisirs « Les Galarés ».

× Autres structures petite enfance sur la Communauté de Communes :

- EAJE à Saint Just Malmont
- EAJE à Saint Ferréol d'Auroure
- EAJE à Aurec sur Loire
- RPE : La Semène des Bambins

Des échanges et la mise en place de projets ont lieu avec ces structures et le relais petite enfance dans le cadre du réseau du territoire.

➤ LE LIEU D'ACCUEIL ET L'OUVERTURE A TOUS

- Le contexte général

La commune compte actuellement 3160 habitants (recensement 2017). La crèche accueille en priorité les familles des communes de la Communauté de Communes.

Les demandes d'accueil concernent principalement :

- des gardes régulières ou occasionnelles
- des familles dont les deux parents travaillent
- des nouvelles familles venues essentiellement de la Loire
- des gardes dues au développement du travail à temps partiel
- des gardes pour palier à des situations d'urgence.

- L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Les locaux sont adaptés pour accueillir des enfants en fauteuil roulant ou à mobilité réduite. Toute demande fait l'objet d'une concertation avec le médecin de crèche, l'infirmière, la responsable et les services qui suivent éventuellement l'enfant afin d'envisager son accueil dans les meilleures conditions.

- Les situations d'accueil qui nécessite une attention particulière

Nous sommes sollicités par les services sociaux de secteur ou les services de la Protection Maternelle et Infantile pour accueillir des enfants dont les familles rencontrent des problématiques diverses. Les demandes émanent des assistantes sociales de secteur, des médecins de Centre Médico-Psychologique ou bien du cadre de santé référent de la PMI de notre secteur.

- L'accueil d'urgence

La structure est tenue d'avoir de la disponibilité pour accueillir des enfants en urgence. Les situations d'urgence sont par exemple :

- une famille devant s'absenter dans le cas d'une hospitalisation, d'un décès d'un proche,
- un état conflictuel important au sein du couple,
- une situation familiale de détresse au niveau social, psychologique ...

- L'accueil des familles en insertion professionnelle

Ces accueils se feront en concertation avec la collectivité et les différents partenaires qui accompagnent la famille (France Travail, mission locale, cap emploi ...) afin d'élaborer un contrat qui corresponde au mieux à leurs besoins et à leur engagement dans ce parcours.

- Le travail avec les partenaires

Nos principaux partenaires :

Caisse d'Allocations Familiales : la prestation de service unique versée en fonction des heures de garde réalisées et des participations financières des familles. Un contrat enfance jeunesse est signé avec la collectivité.

Elle subventionne également les investissements tels que : mobiliers, locaux et certains appels à projets au sein de la structure ou à l'échelle du territoire.

Elle fixe les modalités de tarification et de contractualisation des familles.

Elle propose également des temps de rencontres avec les responsables de structures du Département de la Haute Loire sur diverses thématiques.

La Protection Maternelle et Infantile : elle fixe les modalités d'accueil des enfants et donne l'agrément à la structure.

L'agrément : capacité des locaux à accueillir un nombre d'enfants

Le taux d'encadrement : la PMI donne le nombre de personnel diplômé, qualifié en fonction de l'agrément et de l'amplitude d'ouverture.

Elle vérifie les conditions d'accueil des enfants au niveau des locaux, du matériel, des conditions d'hygiène, des conduites à tenir dans les cas de maladies, des vaccinations et est l'interlocuteur principal dans le cas d'accueil d'enfants présentant des difficultés. Elle est aussi un appui technique et valide tout accueil d'un enfant nécessitant l'élaboration d'un protocole d'accueil individualisé.

- Les différents types d'accueil et contractualisation

Les Matrus proposent deux modes de garde définis comme tels :

- ✓ **L'accueil régulier** :

Il concerne les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Il comprend les gardes prévus sur des créneaux fixes ou réguliers (par exemple de 1 matin par semaine à 5 jours par semaine) lorsque la structure peut offrir cette disponibilité de place.

Les Matrus s'engage dans ces accueils avec la famille sur la base d'un contrat où sont stipulés les rythmes d'accueil, les créneaux réservés, les absences et la participation mensuelle financière des parents.

En fin de contrat, une régularisation a lieu pour faire le point sur la garde.

✓ **L'accueil occasionnel** :

Il concerne les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Il s'agit de quelques heures par semaine pour les familles qui ont un léger besoin de garde ou pour les familles qui ne peuvent bénéficier d'une garde en accueil régulier faute de place.

- La tarification

Depuis le 01 janvier 2005, la Caisse Nationale des Allocations Familiales a uniformisé le système de tarification pour toutes les structures. La réservation des temps de présence de l'enfant est établie sur un système de contractualisation des heures de garde correspondant aux besoins des familles en accueil régulier ou *occasionnel*. *Les heures réservées sont contractualisées en heures pleines ou par demi-heure.*

Toutes les informations relatives à la tarification sont relatées dans le règlement intérieur qui est donné et explicité à chaque famille.

Le tarif horaire est calculé en fonction :

-des montants de ressources N-2 de chacun des parents

-du nombre d'enfant à charge (taux d'effort appliqué aux ressources)

La Caisse d'Allocations familiales a mis en place un taux d'effort relatif au nombre d'enfant à charge de la famille :

La CAF a également fixé un taux plancher et un taux plafond en lien avec les ressources des familles.

Le tarif horaire est basé sur le même calcul que ce soit pour l'accueil régulier ou l'accueil occasionnel.

Pour les familles qui habitent en dehors de la communauté de communes Loire-Semène, une majoration de 20 % s'applique au tarif horaire.

Pour les familles qui ont à charge un enfant en situation de handicap (reconnaissance MDPH), même si ce n'est pas lui qui est accueilli à la crèche, bénéficient du taux d'effort inférieur.

Le contrat d'accueil est signé des deux parties, dont un exemplaire est remis à la famille. Si la famille souhaite mettre un terme à son contrat, celle-ci doit en informer la responsable avec un préavis

3. PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

➤ POURQUOI UN PROJET EDUCATIF ?

Les professionnelles présentes autour de cette réflexion, définissent le projet d'établissement comme un outil primordial pour mener au mieux tous les axes de travail définis en commun pour accompagner les enfants et les familles au quotidien.

Il est un support indispensable pour l'équipe comme un socle de références en vue d'un accordage des pratiques. Les conduites collectives, les priorités de travail sont déterminées afin de donner du sens aux attitudes et aux démarches professionnelles.

Le projet éducatif et pédagogique est un guide pour toutes les professionnelles en poste, nouvelles arrivées ou stagiaires mais aussi un outil d'évaluation et de remise en question à titre individuel ou collectif.

Il détermine la place de chacun (enfant, famille et professionnel) et donne de la lisibilité sur les pratiques aux gestionnaires de la structure.

Le projet sert à dire ce que l'on va faire, comment et pour quoi faire.

Il donne des objectifs et des orientations communes et chaque professionnelle va s'inscrire dans cette démarche.

L'objectif principal du projet éducatif cible la cohésion dans le travail au sein de l'équipe en adoptant des conduites communes. Il ne s'agit pas de cloner les professionnelles les unes aux autres mais plutôt d'avoir une richesse de pratiques au quotidien dans le but d'atteindre des objectifs communs.

Une équipe est en mouvement, elle doit faire face aux différents changements qui peuvent intervenir. Le projet éducatif est un réel soutien lors de ces événements sur lequel toutes les professionnelles peuvent prendre appui.

Pour les professionnelles aux Matrus, il permet :

- la vision globale de la structure
- l'intégration par la compréhension du fonctionnement
- de trouver sa place
- la discussion, l'écoute et les échanges et donc la complémentarité
- de rencontrer d'autres professionnelles aux expériences et formations diverses

➤ VALEURS ET ATTITUDES EDUCATIVES COMMUNES

Les valeurs et les attitudes éducatives communes de l'équipe vont dans le sens d'un accueil de qualité pour les professionnelles, les familles et les enfants. Il a été déterminé par l'équipe plusieurs axes forts, représentatifs de nos postures professionnelles.

- La bienveillance

Par définition, elle est une intention, une posture, une attitude positive et constante vis à vis de l'autre. Elle fait appel à la valorisation des acquis, des réalisations de l'enfant, de la famille ou des collègues.

C'est pourquoi, nous la déclinons sous deux aspects même si tout est étroitement lié.

Pour l'enfant et sa famille :

- importance des temps d'adaptation progressive à la structure pour établir un premier lien entre les professionnelles et la famille avec au centre l'intérêt de l'enfant.
- faire connaissance avec l'enfant : rythmes, besoins, habitudes ..
- avoir une posture adaptée à l'enfant dans sa communication (importance des mots, des gestes, des déplacements ..)
- considérer l'enfant fille ou garçon et valoriser ses qualités en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels.
- prendre en compte l'histoire ou les événements connus de l'enfant
- observer l'enfant : apprendre à le connaître, repérer ses besoins, ses envies, ses jeux, sa relation aux autres, ses difficultés.
- veiller au confort et à la bonne installation de l'enfant sur tous les temps de la vie quotidienne
- aménager les espaces en fonction de l'âge et des capacités de chacun
- se rendre disponible pour l'enfant : être à l'écoute, observer sans intervenir ou faire à sa place dans ses expérimentations avec les autres enfants ou dans les animations proposées
- veiller à préserver l'intimité et l'intégrité de l'enfant
- assurer la sécurité et une qualité d'accueil satisfaisante : nécessité d'un taux d'encadrement correct
- porter une attention particulière aux enfants qui rencontrent une difficulté (soutien par la parole, le regard ..)
- adopter une attitude positive vis à vis de l'enfant
- faire des propositions adaptées aux enfants pour ne pas induire systématiquement l'échec
- valoriser les retours faits aux familles sur la journée de l'enfant

Pour les professionnelles :

- aménager des espaces adaptés au bon déroulement des animations et au confort des professionnelles
- favoriser les échanges sur les enfants ou les animations
- porter un intérêt et s'impliquer dans les propositions des collègues
- respecter la parole, les points de vue de la collègue devant l'enfant
- soutenir les parents dans leur rôle et dans les retours faits aux familles
- avoir une vision générale du déroulement et des besoins du quotidien sur le groupe des bébés et des grands. « Prendre de la hauteur ».

- La sécurité affective

Tout bébé et jeune enfant a besoin d'être entouré physiquement mais aussi psychiquement. C'est la sécurité affective. Il est important de construire des repères visuels, temporels et des repères de personnes pour assurer la permanence des soins maternels et ainsi de créer une relation qui ne laisse pas l'enfant psychiquement seul. Il s'agit d'amener l'enfant à construire un « moi fort » et un désir d'autonomie.

Elle vient en complément de toute la bienveillance que les professionnelles vont porter à l'enfant.

La sécurité affective est un axe de réflexion perpétuelle au sein de la crèche car il en découle des attitudes et des postures professionnelles qui passent par une certaine forme de présence, de soins, de disponibilité, d'aménagement, de confort, de communication entre la professionnelle et l'enfant.

Nous allons alors accompagner et soutenir l'enfant selon son âge à travers :

- notre regard, l'intonation de notre voix, les portages, son et notre installation
- les mots choisis, la prise en compte de ses émotions
- la continuité de nos actions et des soins promulgués à l'enfant
- les rituels mis en place, le cadre posé (règles, limites ..)
- les consignes données claires, simples
- nos réponses cohérentes et collectives
- les repères créés au travers les personnes (figures d'attachement)

(Organisation des référents chez les bébés) (adaptations)

- les réponses aux besoins physiologiques (sommeil, alimentation, soins corporels)
- la place autorisée et définie d'un objet rassurant ou de médiation que peut être le doudou et ou la sucette.

- notre capacité à soutenir l'enfant et le parent dans les moments de séparation à l'accueil ou aux retrouvailles
- l'accompagnement de l'enfant dans ses relations aux autres : le suivre du regard, l'encourager à faire, à dire et ne pas intervenir à sa place.
- l'autonomie : inciter l'enfant à faire, à tester, à expérimenter.

Pour que l'enfant se sente en sécurité avec l'adulte, il est nécessaire que celui-ci soit disponible physiquement et psychologiquement. Être présent à ce qui se passe avec l'enfant et se centrer sur le groupe. Observer un enfant ou un groupe, c'est être disponible, porter de l'intérêt et donc rassurer.

- L'accompagnement de l'enfant dans son développement psychomoteur
Le développement psychomoteur englobe le développement moteur (tonus neuromusculaire, motricité, déplacements), le développement affectif (émotions, lien social), le développement cognitif (les apprentissages, la mémoire, le langage). L'accompagnement de l'enfant se fait en fonction de ces étapes et de ses capacités et compétences.

Toutes les propositions faites ont un impact sur le jeune enfant qui découvre au fur et à mesure le monde extérieur.

Notre rôle en crèche est alors de développer le capital de chacun.

Le développement moteur : à la crèche, la réflexion et les propositions reposent sur l'enfant et sur ses capacités. Néanmoins, il est nécessaire d'avoir des repères dans les étapes du développement de l'enfant selon son âge.

A partir de 3 mois : le bébé est en capacité de regarder un objet, de l'attraper et de l'exploiter. Il passe beaucoup par la succion, la bouche. Ses postures sont celles du plat dos et plat ventre. Il tient sa tête.

Il va découvrir son corps : ses pieds, ses mains, ses cheveux, ses organes génitaux. Il va gazouiller, sourire, fixer et suivre du regard.

Petit à petit, il va pouvoir tendre vers la position assise.

Entre 6 et 8 mois : l'enfant joue avec l'objet à le donner, le prendre ...

Il peut prendre la position à plat ventre puis progressivement ramper pour évoluer vers un 4 pattes. Il peut se hisser, tendre les bras. Sa préhension évolue, il fait de plus en plus de vocalises et rit.

Il marque la différence entre le connu et l'inconnu. Il est sensible aux bruits, aux mouvements et reconnaît les voix et les figures familières.

Entre 8 et 12 mois : l'enfant se déplace : rampe, 4 pattes. Il peut se tenir debout, il acquiert de l'équilibre et la marche entre 10 et 18 mois. Il devient plus habile et saisit les objets avec plus de précision. Il aime jouer au jeu du coucou-caché. Il adore prendre un objet et le laisser tomber au sol. Il mange avec ses doigts et manipule une cuillère. Au niveau des jeux, il empile, construit, déconstruit ..

Il aime remplir, vider, jeter et découvrir.

Entre 12 et 18 mois : il a fait ses premiers pas : c'est la période d'individuation et de séparation.

Il aime pousser et déplacer des jeux. Il grimpe mais ne sait pas descendre. Il commence à monter les escaliers. Il tient un objet dans une main et fait autre chose avec l'autre.

Vers 18 mois, il est en capacité de manger seul.

Il se concentre de plus en plus sur des jeux et aime retirer ses chaussettes !

Entre 19 et 24 mois : l'enfant court, descend, monte les escaliers. Il saute, grimpe, s'accroupit. L'enfant adore danser, chanter et la musique. Il acquiert un minimum d'autonomie pour s'habiller ou se déshabiller.

Ses gestes sont de plus en plus précis.

Le développement affectif : Il s'agit du développement émotionnel de l'enfant et du lien social qu'il va construire. Les diverses étapes permettent à l'enfant de comprendre et d'exprimer les émotions qu'il ressent au fur et à mesure qu'il grandit.

Notre travail consiste à accompagner bébé et enfant à ressentir ses émotions, à les exprimer et à apporter des réponses adaptées à ses besoins. Le jeune enfant va aussi expérimenter avec les autres pour répondre à ses besoins d'interaction et de communication.

Notre rôle est de veiller à sa sécurité affective tout au long de son développement en constituant une enveloppe contenant et bienveillante au travers nos postures, nos gestes, nos déplacements, nos propositions de jeu au sein des espaces.

De 1 à 4 mois : il s'agit d'un temps de découverte parents/enfant où chacun s'adapte à ce petit être. A son arrivée à la crèche vers 3 mois, bébé interagit avec ses proches et avec les professionnelles : sourire, réagit à la parole, suit du regard un visage familier, gazouille. Il réagit aux stimulus affectifs et a besoin de figures d'attachement. Nous devons être attentive à ses pleurs et à sa sécurité interne.

De 6 à 9 mois : l'enfant utilise ses temps d'éveil pour découvrir son environnement. Il rit et montre son plaisir et son désaccord. Il expérimente son individualité, son corps et babille. Il a conscience du connu et de l'inconnu et il aime jouer aux jeux de coucou-caché pour mesurer la permanence de l'objet.

De 9 à 12 mois : l'enfant a un fort attachement pour la personne qui s'occupe de lui.

Puis, c'est le début de l'autonomie : il rampe ou marche à 4 pattes et donc se détache petit à petit tout en ayant peur de l'inconnu. (Espaces ou personnes). Il manifeste son mécontentement par des pleurs, des colères, des cris et a intégré la signification du « non ».

A partir de 12 mois : l'enfant reconnaît parfaitement les membres de sa famille et de son entourage. Il copie, imite, dit coucou et au revoir. Il développe ses capacités à jouer, à explorer et à interagir avec l'autre.

Le développement cognitif : il s'agit du développement de la pensée de l'enfant. Il l'appréhende au travers la manipulation d'objets pour en mesurer leur action avec sa réaction. L'enfant rentre en contact avec son environnement avec les mouvements de son corps et avec les émotions qui en découlent.

Jusqu'à 2 ans : l'objet est expérimenté : lancé, mis à la bouche, tapé, manipulé, regardé ... pour que l'enfant en comprenne les caractéristiques.

L'enfant teste la permanence de l'objet (caché).

Il éveille ses différents sens : l'ouïe, l'odorat, le toucher, la vue, et le goût.

A ce stade sensorimoteur, l'enfant préfère les stimulations colorées ou contrastées (noir et blanc), brillantes avec du mouvement ou du calme. Il construit sa pensée en répétant un mouvement ou en lui présentant une même activité ou un même jeu.

Le regard que porte l'enfant sur le monde se forge à travers l'action et les sensations.

A partir de 2 ans jusqu'à 6 ans : l'enfant développe son langage, la pensée symbolique, différencie le passé du futur, les quantités et met en place un mode de relations avec les autres.

Il joue à des jeux d'imitation (dînette ..) et c'est aussi le début de la scolarisation et des apprentissages (propreté, règles de vie ...).

Le développement psychomoteur de l'enfant est en lien avec les réponses que parents et professionnelles apportons à ses besoins fondamentaux.

Comment les professionnelles petite enfance, définissent et répondent au mieux à ses besoins à la crèche ?

- Les besoins vitaux de l'enfant

A la crèche, nous les avons répertorié et décliné de la façon suivante :

- L'alimentation
- Le sommeil
- Les changes et l'acquisition de la propreté
- Les soins corporels : soins d'hygiène.

L'alimentation : c'est se nourrir, se faire plaisir, se socialiser, respecter le rythme de chaque enfant, accompagner le parent et être en continuité de ce qu'il se pratique à la maison, installer un rituel de passage à table et de la convivialité, bien installer les enfants, inviter l'enfant à goûter ...

Il est important de porter attention à l'enfant sur sa façon de se nourrir, se désaltérer. Il doit y prendre du plaisir et nous devons lui en procurer au travers ces moments de repas.

Via l'alimentation, nous laissons l'enfant découvrir des textures diverses par le visuel, le toucher, l'odeur de l'aliment. C'est aussi l'occasion d'amener des éléments de langage.

Nous intervenons sous forme de proposition à l'enfant et non d'obligation de ..

Notre présence est indispensable pour encourager, solliciter, échanger et laisser une part d'autonomie à l'enfant.

Avec les bébés, nous nous installons en face à face avec eux ou dans les bras pour les tétées. Au fur et à mesure de leur développement et du passage à l'alimentation solide, nous les laissons découvrir les textures et les incitons à manger seul.

Le sommeil : il comprend le temps où l'on accompagne l'enfant dans sa chambre, le temps de l'endormissement et le temps du sommeil.

Notre première démarche est de respecter au mieux les rythmes de sommeil de chaque enfant. Les enfants sont installés soit dans des lits à barreaux ou pour les plus grands sur des couchettes dans des gigoteuses ou couvertures.

Un lit est réservé à chaque enfant pour qu'il ait ses repères au sein de la crèche. Nous mettons une semi-obscurité dans les chambres.

L'accompagnement au sommeil est fonction de l'enfant : pour les plus grands, nous restons dans la chambre jusqu'à l'endormissement. Notre démarche se fait soit dans le silence, soit en chantant des comptines, soit en berçant, soit en posant une main sur lui pour rassurer.

Nous créons un contexte favorable à la sécurité matérielle et affective de l'enfant par une bonne installation, le repérage des signes de fatigue et la mise à disposition de doudou et sucette.

Nous avons à disposition 2 hamacs pour les plus petits qui ont besoin d'être bercé et contenu.

Les changes et l'acquisition de la propreté : ces moments sont propices à l'échange et au bien-être, à un temps privilégié avec l'enfant. Nous installons l'enfant sur un plan de change, sur un pot ou sur les toilettes.

Les couches sont fournies par la crèche. C'est un moment où nous vérifions l'état de santé de l'enfant.

Pour l'acquisition de la propreté, celle-ci se fait en collaboration avec la famille. Si nous estimons que l'enfant n'est pas prêt pour cette étape, nous expliquons aux parents notre démarche en lien avec la maturation biologique de l'enfant.

Nous favorisons l'autonomie de l'enfant : habillage, déshabillage, rangement de ses petites affaires dans son casier ...

Les soins corporels et d'hygiène : ils se caractérisent via le change où l'enfant éprouve la sensation de confort, de bien-être après en avoir bénéficié. Les soins concernent également les soins du visage, des

mains, du nez. Lorsque l'enfant présente un érythème, nous activons un protocole de soins rédigé à cet effet par le médecin de crèche.

- La communication

Larousse définit le verbe communiquer comme « transmettre, partager quelque chose avec quelqu'un. »

Ces actions s'exercent à différents niveaux au sein de la crèche :

- parents / professionnelles
- professionnelles / enfants
- entre professionnelles

Avec les familles, communiquer est important pour les soutenir et les accompagner dans leurs missions éducatives.

Avec les enfants, communiquer c'est poser un cadre souple et bienveillant pour les valoriser tout en respectant leur personnalité et leur développement émotionnel.

La communication n'est pas qu'une histoire d'oralité, elle induit aussi les gestes, la posture, l'intonation, l'expression, la respiration ... Le corps s'exprime également dans la communication que ce soit entre adultes ou avec les enfants.

A la crèche Les Matrus, communiquer avec l'enfant c'est parler avec une voix claire, un débit tempéré, un vocabulaire simplifié, et en répétant.

Notre posture est de se mettre à hauteur de l'enfant, face à lui en privilégiant le contact visuel, en employant le « je » et le « tu » pour aider l'enfant à se personnaliser. Nous pouvons accompagner nos dires avec des gestes pour faciliter la compréhension et laisser du temps à l'enfant entre deux informations (l'enfant n'a pas la même maturité cérébrale que l'adulte).

Crier sur l'enfant ou le punir sont bannis car ce sont des attitudes qui lui amènent des émotions négatives et conduisent l'enfant à la peur et à l'incompréhension. L'enfant *se voit alors bloquer dans sa réflexion : la peur paralyse la réflexion.*

Pour les professionnelles, communiquer avec l'enfant serait donc :

- d'envoyer des messages simples
- d'utiliser un ton clair
- d'être à l'écoute et disponible
- de laisser du temps à l'enfant et de soutenir ces modalités d'expression

- de mettre des mots sur ses émotions
- d'expliquer ce qu'il se passe ou ce qu'il va se passer
- de remplir le réservoir d'affection (câlins)
- d'être empathique vis à vis de l'enfant
- de lui accorder des temps individuels de communication
- de faire preuve d'humour
- de se mettre à sa hauteur car ce que l'enfant a à dire est important.

A la crèche, la communication avec les familles est primordiale pour donner de la continuité, du lien et du sens entre ce qu'il se passe à la maison et l'accueil à la structure.

Les parents ont des attentes envers la crèche. Les professionnelles ont également des attentes envers les familles. La communication doit permettre aux attentes de part et d'autre de se rencontrer et de se confronter afin d'éviter tout malentendu.

Pour qu'un message soit entendu, il doit contenir du positif pour ne pas blesser ou dévaloriser la fonction parentale ou professionnelle. Le message doit être aussi authentique pour faire part de nos propres difficultés.

Notre rôle est de repérer l'attente, le besoin propre à chaque parent de façon à ajuster notre posture professionnelle. Certains parents seront dans le questionnement, l'attente de conseils et apprécieront de passer du temps à échanger. D'autres seront davantage en confiance avec leurs propres compétences et pourront avoir des attentes très précises

Nos outils pour créer de la relation parents/professionnelles s'articulent autour de deux temps clefs : les adaptations et les transmissions quotidiennes.

L'adaptation : c'est la première venue de l'enfant à la crèche accompagné de son ou ses parents. Le premier contact s'établit avec une professionnelle référente de cet accueil pour créer un repère à la famille et à l'enfant. Sur plusieurs temps progressifs, l'enfant fait connaissance avec un nouvel environnement. Ces temps sont l'occasion d'échanger sur ses rythmes alimentaires, son sommeil, ses plaisirs, son installation à la maison, ses jeux ..

Nous avons grâce à ses temps une vision du lien entre mère et enfant, pour évoquer l'attachement et la séparation.

Les transmissions sont des moments à ne pas banaliser, ils sont riches en échanges sur un laps de temps donné soit à l'accueil ou au départ de l'enfant.

Nous nous rendons disponibles pour apporter un contenu qualitatif qui relate les activités, les anecdotes, les observations, l'évolution et le rythme physiologique de l'enfant. Avec ce contenu, nous pouvons créer du lien et de l'échange avec le parent.

Pour les professionnelles, communiquer avec le parent serait :

- d'avoir un langage positif
- d'être respectueux de ce qu'il se met en place à la maison
- de faire part de nos propres questionnements à la crèche
- d'explicitier nos démarches de travail, le cadre d'accueil, les protocoles, règlement intérieur mis en place et les objectifs que nous visons dans chacune de nos actions.
- de rassurer le parent sur ses propres compétences et celles de son enfant
- de proposer des rencontres aux parents.

Les soirées à la crèche avec les familles sur différents thèmes sont également support à créer du lien et à parler de l'enfant au sein du lieu dans lequel il est accueilli. Des éléments de compréhension peuvent être apportés en prenant connaissance des espaces, du matériel, des jeux, des propositions ludiques ...

Nous avons élaboré des fiches sur diverses thématiques que nous proposons lorsque les parents questionnent ou à titre d'information sur : l'alimentation, la motricité, le transvasement, l'éveil du bébé, la santé ...

La présence du médecin de crèche est également un appui en termes de communication avec les familles : rencontres, documents, soirée d'information.

Le règlement intérieur et le protocole médical : ils sont des outils de communication, d'évaluation et posent le cadre de l'accueil de l'enfant et du parent à la crèche. Ils sont des supports pour échanger avec les familles, pour les informer et répondre à leurs questionnements. Ils sont des appuis pour les professionnelles.

Entre professionnelles : la communication autour de l'enfant et sa famille, sur les propositions d'activités et l'organisation se fait au quotidien et à différents temps de la journée.

Nous utilisons divers supports pour partager les informations et laisser ainsi trace :

- la communication orale : échanges au long cours avec les collègues et la responsable pour assurer une continuité de prise en charge de l'enfant à tout moment de la journée et sur les temps de transition.
- les supports écrits : classeur de présence des enfants (heures d'arrivée et de départ, changes, repas, tétées, sommeil et petites observations) , fiche sur les animations (pour chaque tranche d'âge afin de noter ce que les enfants ont fait sur la journée), cahier de liaison (transmissions d'informations générales à l'équipe et particulière à un enfant), fiche de suivi de l'adaptation (déroulé de l'adaptation, éléments abordés avec les parents), fiche sur le rythme alimentaire (suivi de l'alimentation en fonction de son développement), fiche de suivi pour les enfants malades(administration des médicaments, repérage d'éventuels symptômes)

- les temps de réunion en équipe et les journées pédagogiques en présence ou non d'une intervenante font l'objet d'un partage d'observations, de réflexion sur l'enfant pour envisager des pistes de travail et des conduites communes.

- Le respect

Nous terminerons cette partie du projet éducatif par cette notion de respect qui par définition est un sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît.

Le respect, c'est considérer l'enfant ou l'adulte comme une personne unique et différente des autres. Il est la base du vivre ensemble.

Janus Korczak (médecin pédiatre) disait du respect de l'enfant : « les gens qui travaillent dans ce lieu où je reste mais où je ne fais que passer, devraient savoir que j'ai un nom, une histoire, un avenir, que je ne suis pas un prix de journée et que mes parents ne sont ni des visiteurs, ni des gens qui n'y connaissent rien. »

Respecter l'enfant serait-ce ? :

- de lui consacrer du temps, de jouer, de l'autoriser à ne rien faire, de le laisser observer
- de respecter ses rythmes biologiques
- de l'accompagner vers l'autonomie et de ne pas avoir des gestes répétitifs
- de lui autoriser à « râler » à la fin d'une journée fatigante
- de respecter ses propres compétences
- de définir des règles et des limites pour assurer sa sécurité physique et affective. Les règles rassurent et posent un cadre dans lequel l'enfant évolue, explore selon son âge et son développement. (On parle alors de construction identitaire)

Bref, je suis petit mais important !!

Avec les familles, le respect est la reconnaissance de la place occupée par le parent mais également par la professionnelle. Nous devons nous respecter nous-mêmes en nous présentant physiquement et psychiquement dans de bonnes conditions. Nous devons être discrètes, polies, à l'écoute de l'histoire et de la vie de la famille et ne pas divulguer à l'extérieur du lieu d'accueil.

- Actions pour le développement durable

Une attention est portée quant à l'utilisation de produits ou objets perturbateurs endocriniens (produits et matières utilisés pour les changes, vaisselle en verre et plats, plateaux en inox, biberons en verre préconisés aux familles)

Eveil à la nature dans les projets portés au quotidien : jeux avec des éléments de la nature ou de récupération (rondins, bois, pommes de pin, mousse, feuilles, galets, bouchons, emballages ..). Nous proposons aux enfants de sortir au maximum au dehors

Dans notre jardin où ils peuvent jouer dans la terre, le sable, les haies ..

Nous menons également des projets avec les animaux au sein de la crèche.

Mise en place du tri sélectif : 3 poubelles sont à disposition pour effectuer le tri des déchets.

Nous utilisons les cartons pour proposer des animations à thèmes où nous mettrons ces derniers à disposition des enfants pour se cacher, empiler. Les objets en d'autres matériaux sont utilisés pour des découvertes sensorielles pour les enfants.

Les restes alimentaires sont emportés dans des seaux hermétiques par les professionnelles qui ont des poules.

Nous donnons une seconde vie aux gants de toilette ou serviettes de toilette usée en les transformant en essui main ou chiffon

D'un point de vue énergétique, l'éclairage a été remplacée en partie par des Led ou des variateurs de lumière. Certains points d'eau bénéficient de détecteur.

Nous limitons les lessives en gardant une serviette de toilette pour la journée pour les changes et utilisons des gants de toilette (pas de lingettes)

4. LA PEDAGOGIE

Le projet pédagogique décrit les moyens concrets qui permettent de répondre ou d'atteindre tous les éléments pointés dans le projet éducatif.

Il peut et doit être remis à jour régulièrement car il est un outil d'évaluation des pratiques et des organisations.

Il est propre à chaque structure et reflète notre quotidien, les modalités de l'accueil de l'enfant, les propositions d'activités, les organisations dans les espaces et le temps, le suivi de l'enfant, les projets menés par la responsable et l'équipe.

Chaque organisation et accueil sont en lien avec les locaux et leur aménagement. Ceci fait d'ailleurs l'objet d'une perpétuelle réflexion au sein de la crèche pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Au sein de chaque espace, les professionnelles mettent à disposition des jeux, jouets et matériaux que l'enfant pourra saisir et exploiter à son niveau.

➤ LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES AU SEIN DE L'EAJE

L'agrément de la structure : la crèche bénéficie d'un agrément modulé pour répondre aux besoins des familles et pour ajuster le taux d'encadrement.

Cet agrément se décline ainsi sur les périodes hors vacances scolaires et de vacances scolaires :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 : 14 places
- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30 : 18 places
- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h30 à 18h30 : 14 places
- les mercredis de 7h30 à 8h30 : 14 places
- de 8h30 à 13h30 : 18 places
- de 13h30 à 17h30 : 15 places
- de 17h30 à 18h30 : 14 places

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les périodes de fermeture sont planifiées sur l'année et les parents en ont connaissance au plus tôt.

- La crèche propose 3 modes d'accueil

✓ L'accueil régulier :

- concerne les enfants de 10 semaines à 4 ans
- comprend les accueils de 1 jour à 5 jours par semaine ou demi-journées lorsque la *structure peut offrir cette disponibilité d'accueil*
- la contractualisation avec la famille par l'estimation des besoins de garde, des ressources, sur une période donnée aboutissant à une mensualisation

✓ L'accueil occasionnel :

- concerne les enfants de 10 semaines à 4 ans
- accueil temporaire défini dans le temps et selon les disponibilités de la crèche qui peuvent varier d'une semaine à une autre
- la tarification est la même qu'en accueil régulier mais sans mensualisation. Un contrat est signé avec la famille.

✓ L'accueil d'urgence :

- l'urgence est considérée comme telle lorsque les besoins de la famille ne peuvent être anticipés.
- peut concerner un enfant qui n'est jamais venu à la crèche
- cet accueil se fait en concertation avec la famille ou le service extérieur pour répondre au mieux aux difficultés.

Pour tout accueil, (sauf pour le caractère urgent), un temps d'immersion pour l'enfant et sa famille est nécessaire au sein de la structure avant de commencer un rythme de garde régulier. Nous proposons ainsi des temps successifs avec une professionnelle référente de cet accueil.

- L'adaptation

Elle se déroule en plusieurs temps, de durée progressive, avant que l'enfant ne commence le rythme prévu.

Cinq séances d'adaptation sont nécessaires pour l'enfant mais les parents qui désirent anticiper en ont la possibilité. Ces cinq temps d'adaptation sont gratuits.

Les deux premiers temps : l'enfant est accompagné par l'un ou les deux parents qui restent le temps de ces rencontres.

Ces moments sont fixés à environ 1 heure. L'enfant et ses parents sont reçus au sein de la structure par la même professionnelle.

Ces temps sont l'occasion :

- ✓ D'échanger sur le fonctionnement, l'accueil, les activités et les temps d'éveil proposés selon l'âge de l'enfant,
- ✓ De répondre aux interrogations des parents,
- ✓ D'appréhender les rythmes de vie familiale et biologique de l'enfant, ses habitudes de sommeil, de jeu par exemple,
- ✓ D'accompagner les parents dans la visite des locaux,
- ✓ D'intégrer l'enfant et les parents dans des petits temps de jeux avec le reste du groupe.

Après cette rencontre, un compte rendu est écrit par la professionnelle référente afin que toute l'équipe en prenne connaissance.

Il est demandé aux parents pour l'accueil des bébés, qu'ils nous établissent une petite fiche des rythmes de repas, de sommeil de la maison et des habitudes de vie.

Progressivement, les temps de présence de l'enfant augmentent. Néanmoins, la période d'adaptation reste fluctuante puisqu'elle dépend en grande partie de l'enfant, de ses capacités à s'adapter à un nouveau lieu.

- Comment se présente une journée « type » à la crèche ?

7H30/8h30 : l'accueil des enfants est possible à partir de 7h30 jusqu'à 8h30/ 9H, ils sont changés et habillés à leur arrivée. La possibilité peut être donnée aux enfants de prendre un petit déjeuner ou un biberon à la crèche.

Les accueils se font jusqu'à 8h30/ 9h pour que l'enfant ait le temps de s'intégrer dans le groupe, de s'investir et de participer aux temps d'éveil et d'animations.

8H30/11H30 : les bébés sont installés dans l'espace qui leur est réservé et aménagé par les professionnelles. Après un temps de rituel en groupe en chansons et en comptines, les professionnelles proposent un temps d'animation et de découverte autour de divers matériels et matériaux que chacun expérimente en fonction de son âge et de son développement. Chaque rythme est respecté. (Sommeil, biberon ..)

Les grands (enfants qui marchent et qui ont acquis suffisamment de sécurité interne pour intégrer le groupe) sont accompagnés par d'autres professionnelles. Suite à des temps de jeux libres dans des espaces aménagés et à un rituel où le groupe se réunit, des animations sont proposées afin de favoriser les expériences sensorielles, motrices et relationnelles entre les enfants.

11H15/13H00 : temps de repas des enfants et des bébés puis des changes avant l'accompagnement au sommeil pour les grands qui dorment en début d'après-midi. Les bébés se voient proposer leurs repas et les sommeils en fonction de leur rythme.

13H30/16H30 : un temps de sieste fait suite aux changes pour la plupart des enfants, suivi de réveils échelonnés. Les enfants ne sont pas réveillés par les professionnelles pour préserver le sommeil de chacun sauf situation exceptionnelle (rendez-vous ...)

Des petites animations ou propositions ludiques sont faites aux enfants et bébés qui ne dorment pas.

Le goûter est proposé à partir de 15h45 pour les grands. Pour les bébés, les goûters sont en fonction de leur rythme.

16H30/18H30 : les enfants commencent à quitter la crèche. Les informations de la journée sont transmises aux parents (animations, sommeil et repas ...) Pour les autres enfants, des temps de jeux libres, de motricité, jeux de manipulation, lecture d'albums ... sont proposés par les professionnelles et ce jusqu'à la fermeture de la structure. Les familles arrivent dans la mesure du possible à la crèche avant 18h30 afin que les professionnelles terminent leur service à 18h30.

➤ ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Les locaux et les espaces de vie

La structure dispose de divers espaces qui répondent aux besoins de la famille et de l'enfant.

* 1 hall d'entrée : avec casiers ou porte-manteaux pour chaque enfant où les familles laissent les vêtements, sacs à langer, doudou ...

* 1 hall d'accueil : où le parent et l'enfant sont accueillis à tout moment de la journée. Les familles ne rentrent pas dans la structure afin de préserver la tranquillité, la sécurité physique et psychique des enfants.

* 1 bureau pour la responsable de la structure

* 1 première pièce de vie avec des coins jeux : dînette, voitures, albums pour permettre à l'enfant d'explorer, imiter, jouer, verbaliser, expérimenter. Espace utilisé également pour toutes autres activités motrices, sensorielles

* 1 veranda comme espace de motricité : chaque enfant selon son âge et ses capacités sera en mesure d'exploiter et d'appréhender les divers modules ou la piscine à balles soit en rampant, marchant, sautant, grimpant ..Sont installés divers modules qui permettent la diversité des agencements et des propositions aux enfants en fonction de leur âge et besoins.

* 1 deuxième pièce de vie avec des coins jeux comme la nurserie, tables avec légos, tables avec jeux à manipuler ou à encadrer, bibliothèques et espaces repas des plus grand. Cet espace peut être modulé pour proposer des ateliers sensoriels, éveil corporel ou musical ...

* 1 espace aménagé pour les bébés : tapis, hamac, petits modules de motricité, tableaux à explorer ..

* 1 cuisine pour la préparation des repas et biberons

* 1 espace pour le personnel

* 4 chambres

* 1 salle de bain (espace des changes) et buanderie

* un extérieur aménagé avec des jeux pour enfant

Pour le respect de l'environnement, nous mettons en place des actions telles que :

- ✓ Le tri sélectif
- ✓ L'utilisation de gants de toilette pour que les enfants se lavent le visage et les mains après les repas, ainsi que pour les changes (aucune lingette n'est utilisée)
- ✓ Anti gaspi : les déchets alimentaires ou les restes des repas sont mis de côté pour nourrir des poules
- ✓ Les éclairages ont été pour la plupart changés pour des leds
- ✓ Nous avons une vigilance sur la qualité des jeux ou jouets achetés et nous utilisons du matériel de récupération ou de la nature pour proposer des activités sensorielles aux enfants
- ✓ Un protocole d'aération des pièces au quotidien est mis en place

- L'accueil du jeune enfant et sa famille

L'adaptation est le premier temps de rencontre et d'échange entre l'enfant, sa famille et la structure. Une professionnelle « référente » de ce nouvel accueil, se détache du groupe pour se rendre disponible sur les deux premiers temps.

Il s'agit d'établir un premier contact au sein de la crèche, milieu dans lequel leur enfant va évoluer. Il est important que le parent visualise tous les espaces, le matériel, les professionnelles, ce qui concrétise leur choix de ce mode de garde. Nous allons passer ces temps d'adaptation dans l'espace des bébés pour échanger sur leurs attentes, les rythmes de leur enfant, leurs questionnements, notre fonctionnement, les propositions d'activités, l'installation.

Le matin, l'arrivée de l'enfant peut se faire de 7h30 à 9h. Ce temps d'accueil est commun avec les enfants les plus grands. Ce n'est qu'à partir de 9h, que les plus petits rejoindront l'espace des bébés pour se dire bonjour avec des rituels de chansons et de comptines à doigts ou signées.

A l'arrivée du parent, nous lui demandons des nouvelles de son enfant : état de santé, sommeil, repas, pour assurer au mieux une continuité sur la journée.

Les réponses aux besoins physiologiques et affectifs du jeune enfant

Suite à ce qui a été transmis par le parent, les professionnelles vont suivre et observer l'enfant dans les signes qu'il nous montre concernant son sommeil, son repas, son état de santé ...

Nous allons proposer à l'enfant des supports à explorer tout en repérant les signes de fatigue qui sont propres à chaque enfant (baille, se frotte les yeux, se couche au sol, pleure ...). Nous adaptons notre accompagnement à la sieste en fonction de ses besoins et de ses rituels de coucher (bercements, chansons, présence ou pas, doudou, sucette ..) pour faire au plus proche des habitudes de la maison.

Afin de favoriser un sommeil réparateur, nous ne réveillons pas les enfants sauf situations particulières.

Certains enfants ont besoin de temps de repos pour s'apaiser sans forcément dormir.

Le couchage du bébé dans le lit est propre à chacun afin que son installation lui permette de trouver apaisement et sécurité.

Pour les repas du jeune enfant, nous suivons son rythme biologique dans une continuité avec la famille. Les repas se déroulent dans l'espace des bébés où ils sont installés dans des transats, chaises à tablette ou dans les bras. Il est important de trouver la meilleure installation pour l'enfant pour qu'il soit dans une posture qui lui permette de mobiliser ses bras, ses mains, de tenir son dos et de préserver sa sécurité interne (importance de l'espace, des mouvements, des repères ..)

Les repas sont amenés par les parents et nous avons une fiche par enfant où il est stipulé son rythme alimentaire.

Ce moment passé en face à face avec l'enfant est primordial dans le lien créé : échanges verbaux, regards, sourires, encouragements, proposition à goûter, à boire, à toucher, à sentir et à faire par soi-même.

A la fin des repas, les professionnelles notent sur le classeur des présences comment l'enfant a mangé afin de transmettre aux parents.

Pour les changes de l'enfant, la crèche fournit les couches. Chaque enfant a un casier dans la salle de bain où sera stocké tout son nécessaire (turbulette, vêtements de rechange, sucette, doudou, serviette de toilette ..). Nous effectuons aussi les petits soins d'hygiène et de confort.

Des protocoles de soins et d'urgence sont en place et validés par le médecin de la crèche et l'infirmière de territoire.

Ces temps sont aussi des moments où les professionnelles échangent avec les jeunes enfants par le regard, la voix en expliquant ce qu'il va se passer, les sourires, les petits jeux ... Ces temps de soins doivent être repérés par les enfants comme des temps de bien-être et de proximité.

Le doudou et ou la sucette sont proposés à l'enfant si ces propositions se font à la maison. A la crèche, ils sont à disposition des jeunes enfants. Ils peuvent transiter entre maison et crèche mais il est préférable pour tous d'avoir plusieurs exemplaires !

Le doudou est souvent nommé objet transitionnel pour faire le lien entre la famille et la crèche. Il est l'objet rassurant que l'enfant pourra téter, sucer, sentir, caresser, tenir, serrer, cajoler ...

Le besoin de succion : la sucette, le pouce ou autre objet ou doudou portés à la bouche favorisent ce besoin, lequel est naturel et inné chez le bébé et commence dès la vie utérine.

Nous considérons que la succion rassure, reconforte, détend le jeune enfant, ce qui l'aidera à découvrir ses propres ressources intérieures pour s'apaiser. L'enfant développera sa capacité à trouver un sentiment de sécurité en dehors de la maison et de la présence de ses parents. Petit à petit, l'enfant va interagir avec le monde extérieur pour se détacher de la succion. Nous suivons les besoins de chaque enfant, en observant ce qu'il nous montre tout en lui faisant d'autres propositions qui peuvent aussi l'aider à l'apaiser.

Les ateliers et activités d'éveil proposés chez les bébés

Afin de répondre aux objectifs du projet éducatif, l'équipe met en place et propose à l'enfant divers supports dont il se saisira et exploitera librement.

Dans l'espace des bébés, les installations permettent d'accueillir les plus petits dans des conditions favorables au jeu et au développement moteur.

En plus de ce qui est installé dans l'espace, les professionnelles offrent la possibilité au jeune enfant de développer tous ses sens selon son âge et ses capacités.

-La motricité : nous utilisons des modules de différentes formes et tailles pour monter, descendre, se hisser, plonger, se mettre dedans, dehors, se cacher, se mettre en sécurité ..

Les bébés sont installés au sol, plat dos ou plat ventre ou assis. L'enroulement, le travail au niveau du bassin sont proposés. Progressivement nous allons favoriser la position à genoux ou en « chevalier servant » afin d'acquérir la position 4 pattes puis debout.

D'autres propositions ludiques sont faites telles que le tunnel pour ramper, se cacher, le gros ballon bleu, la piscine à balles, le cylindre en mousse pour les balancements, l'enroulement, l'équilibre ; les coussins à picots, les ballons, les matelas gonflables.

Des contenants type petite piscine gonflable, corbeilles sont utilisés pour installer les plus petits afin de leur procurer sécurité et enveloppe corporelle contenant.

-L'éveil musical : afin de procurer à l'enfant des expériences sonores, visuelles et tactiles autour de ce qui fait « son et musical », nous mettons à sa disposition des matières, matériaux ou instruments qu'il manipulera à son envie et selon son possible. Nous agrémentons ces séances avec des vocalises, des chansons ou musique. Le matériel utilisé est constitué de balles de ping-pong à faire glisser sur le balafon, le handrum, les coquilles d'escargot, les coquillages, les tambourins, les cônes plastiques, les tambours océan, les instruments en bois, les noix de coco, les bâtons de pluie, la guitare, la senza, les serinettes, les CD, les comptines ...

L'enfant va froter l'instrument ou le matériau au sol, ou froter entre deux, taper, secouer, jeter, goûter, toucher, écouter, entendre avec le guidage de l'adulte dans le but de créer une enveloppe sonore.

A la crèche, nous chantons beaucoup : de par les rituels du matin et tout au fil de la journée pour accompagner les activités ou créer une ambiance sonore sécurisante pour l'enfant. (Chansons, comptines à doigts et utilisation de la langue des signes pour signer à l'enfant des notions du quotidien)

-L'éveil sensoriel : ces activités font appel au développement de plusieurs sens et donc à diverses propositions de matières et matériaux afin de diversifier et de sensibiliser le jeune enfant aux notions telles que le dur, le souple, le lourd, le léger, le raide, le piquant, le contraste noir et blanc, la couleur, le brillant, le miroir, le mouvement, le contenu et le contenant

En fonction de son âge, l'enfant est installé au sol sur des tapis (sur le dos ou le ventre ou assis), dans les bras pour les plus petits afin que tous puissent découvrir tout ce qui est proposé.

Les professionnelles disposent de plusieurs supports tels que : foulards, papiers crissés, coussins et bouteilles sensorielles, balles de différentes textures, papiers à déchirer, papier à bulle, tapis, petits jouets d'éveil, ballons de baudruche, raconte-tapis avec des animaux aux matières différentes, les marionnettes, les albums.

Nous mettons en place également des temps de transvasement et de manipulation avec de la semoule, du riz, des pâtes, des lentilles, du sable de mer ou magique, de la maïzena, du sable lunaire. Ces matières sont mises dans des petites piscines gonflables, bassines ou draps au sol de façon à ce que tous les bébés y accèdent facilement avec leurs mains, leurs pieds ou avec des contenants. Les enfants découvrent des sensations tactiles, visuelles, gustatives, et versent, remplissent, font couler ...

-Ouverture à la culture et aux activités artistiques :

Les albums, raconte-tapis occupent une place importante chez les bébés. Les albums sont : soit mis à disposition du jeune enfant, soit support d'animation pour la professionnelle. Des histoires sont aussi

racontées avec des racontes-tapis, des kamishibai ...Un partenariat est mis en place avec la responsable de la médiathèque.

Les albums empruntés ne sont pas forcément des albums pour la petite enfance mais sont élargis à des albums photos autour de l'art, la peinture, la sculpture, les couleurs, le noir et blanc ..

Différentes musiques sont proposées pour faire découvrir des styles, des sonorités, des vocalises, des rythmes, des instruments variés. Des instruments de musique sont mis à disposition pour que les bébés découvrent, manipulent, tapent, secouent, grattent

Les bébés participent également à toutes les propositions autour de la manipulation et la découverte de matières : argile, barbotine, peinture sous diverses formes, matières de récupération et profitent d'éveil aux sens via des jeux de lumière, colonne à bulles, matières ou supports divers afin de ressentir les variations de luminosité, de rythme et de sensations.

Toutes ces propositions aident bébé à se sécuriser et à évoluer dans une atmosphère contenant dans la compréhension de ses émotions et sensations.

-Relaxation, détente et éveil sensoriel : nous nous sommes inspirés des pratiques hollandaises en snoezelen : stimulation multisensorielle tout en créant une ambiance sécurisante.

L'installation des jeunes enfants se fait sur des tapis, des plaids doux, dans un espace tamisé et calme avec des jeux de lumière, de la musique douce, du matériel lumineux (œufs, balles), des bâtons à paillettes, des coussins sensoriels, des sabliers colorés, des plumes et une colonne à bulles avec des poissons. Nous proposons aux enfants qui le souhaitent, des petits massages avec la main, brosses douces, balles ...

L'enfant au sein de cette bulle peut trouver apaisement et sérénité tout en développant ses sens visuels, tactiles ...

-Les temps d'expérimentation ou jeu libre : en présence des professionnelles pour mettre à disposition des jeux d'éveil dont le plus petit se saisira dans diverses *postures* (*plat dos, ventre, assis ...*).

-Eveil à la nature : avec les bébés, nous proposons des ateliers de découverte de divers éléments de la nature à manipuler comme les pommes de pin, les copeaux, les écorces, les brindilles, les bouchons de liège, les galets, les rondins de bois. Ils peuvent ainsi toucher, sentir, goûter, vivre des expériences sensorielles diverses.

Nous agrémentons avec des fleurs, du sable, de l'eau, des objets afin de multiplier les propositions. L'extérieur de la crèche a également fait l'objet d'une réflexion quant à l'aménagement afin d'utiliser des matériaux de récupération en bois pour que l'enfant explore sa motricité, ses découvertes. Un parcours sensoriel a été créé.

Au départ de l'enfant, une professionnelle transmettra à la famille le contenu de la journée et fera part des animations auxquelles il a participé.

➤ L'ACCUEIL DU PLUS GRAND ET SA FAMILLE

L'**adaptation** se déroule selon les mêmes conditions que chez le jeune enfant.

L'enfant et sa famille sont accueillis par une professionnelle référente sur plusieurs petits temps consécutifs au sein du groupe et durant une activité. Les échanges entre parent et professionnel font l'objet d'un écrit pour donner les informations aux collègues.

Nous présentons les locaux, le fonctionnement, le personnel, nos activités, l'organisation de la journée type. Puis ce temps est l'occasion d'échanger sur l'enfant concernant ses besoins, ses rythmes, ses habitudes et son environnement familial.

C'est pour les professionnelles, la première observation de l'enfant dans son attitude, sa réponse à l'invitation à jouer, à échanger ...

Nous parlons avec les parents de leurs attentes quant au choix de ce mode de garde.

Au quotidien, l'accueil de l'enfant se déroule dans les mêmes conditions que pour les bébés. Les échanges d'informations avec les familles sont importants pour donner de la continuité à sa journée.

Après ce temps commun jusqu'à 9h, un temps de jeu libre et d'immersion dans la crèche sont nécessaires pour l'enfant pour repérer son environnement, les professionnelles et les copains. Passé ce temps, un rituel de chansons, comptines est mis en place pour se dire bonjour, se nommer et signifier la présence de tous au sein du groupe.

Les réponses aux besoins physiologiques et affectifs de l'enfant :

Pour les enfants les plus grands, selon leur rythme, certains peuvent avoir besoin d'une sieste le matin mais la plupart d'entre eux feront un temps de repos en début d'après-midi. Des chambres sont réservées et leur lit nommé. Les enfants sont couchés en body avec gigoteuse ou couverture ainsi qu'avec doudou et sucette.

Au coucher à 13h, une professionnelle reste dans chaque chambre pour accompagner l'endormissement des enfants. Les temps de sommeil sont notés sur le classeur des présences et transmis aux familles.

Vers 11h15, après le lavage des mains, les repas se déroulent au fond de la pièce principale autour de tables rondes. Nous offrons la possibilité aux parents de réserver gratuitement les repas et goûters préparés par la Ferme de Lavée à Yssingeaux pour leurs enfants à partir du moment où ils sont sur le

groupe des « grands » et qu'ils sont assez autonomes (mangent en morceaux ..). A chaque table, une professionnelle est présente, assise pour accompagner et aider les enfants à la prise de repas. Nous les sollicitons autour du goût, de la couleur, de la matière, de jeux vocaux pour les inciter à goûter. Un rituel de chanson pour le passage à table est chanté tous les jours afin que les enfants repèrent ce temps.

Pendant le repas, les enfants sont incités à goûter, à manger seul, à participer au service, à mettre et enlever leur bavoir, à se laver la bouche et les mains avec un gant de toilette...

Lors du repas, les aliments sont nommés et nous faisons en sorte de favoriser une prise des repas dans un contexte serein et calme.

Pour les changes et l'acquisition de la propreté, ils se font en fonction des besoins. Nous incitons l'enfant à l'autonomie pour se déshabiller, enlever sa couche, se laver, s'essuyer, ranger ses vêtements dans les casiers, mettre sa culotte ou couche-culotte ..

Le pot est proposé en corrélation avec les parents si l'enfant est en âge et en capacité d'acquérir la propreté.

Le doudou et la sucette : ils sont à disposition de l'enfant dans une poche à doudou que l'enfant aura repérée et dont il pourra se saisir s'il en éprouve le besoin.

Comme l'enfant grandit, nous l'invitons à poser son doudou et sa sucette pendant les animations, avant les repas, pour aller jouer à l'extérieur ou lorsqu'il parle.

Comme pour les plus petits, le doudou et la sucette sont des objets importants pour l'apaisement, la sécurité, le lien transitoire entre maison et crèche. Au fur et à mesure de son développement, l'enfant acquiert de la confiance, de la sécurité interne et s'ouvre à d'autres centres intérêts pour découvrir le monde.

Les animations et activités proposées aux grands :

L'enfant a besoin d'expériences sensorimotrices alliant donc les découvertes sensorielles et la motricité. C'est pourquoi nous allons lui faire diverses propositions qui vont correspondre au mieux à ses besoins.

-La motricité : des parcours moteurs avec modules de divers formes et tailles, piscine à balles, jeux de bascules, ballons sont proposés de façon à ce que l'enfant expérimente par des postures différentes (ramper, sauter, hisser, glisser, marcher, courir ...)

Nous proposons de l'éveil corporel où les enfants s'expriment avec des ballons, foulards, anneaux, toile parachute, les grands tissus pour partir dans des aventures imaginaires sur un bateau, sur la mer, puis aussi des propositions de danse, musique sans oublier la mise en place de cabanes avec les cartons, les tissus, les briques ou le tout à l'envers lorsque le petit mobilier de la crèche est à l'envers !!

-L'éveil sensoriel: les enfants éprouvent dans leur développement le besoin de rencontrer tactilement des matières différentes et de les utiliser à travers différentes actions.

Nous mettons à disposition soit dans une piscine, bassines, à table ou au sol sur un drap des matières comme le sable, des pâtes, haricots blancs, lentilles, semoule, riz, maïzena, argile, confettis, Play maïs, pâte à modeler, peinture, café, sable lunaire que les enfants vont exploiter avec leurs mains, pieds, bouche ou avec des contenants, fourchettes, cuillères ...

Ces matières aux aspects, teneurs diverses développent leur perception du mou, du doux, du dur, du collant, de la couleur ...

Des éléments comme les coussins sensoriels, les matières de tissus, le papier crissé, les tapis type paillasons plus ou moins rigides et doux, les dalles sensorielles, les boîtes à chaussettes contribuent également à la découverte des sens.

Des albums sont mis à disposition des enfants, lesquels s'en saisissent pour manipuler regarder, toucher, montrer ou rencontrer l'adulte sur le temps d'une lecture.

Des temps de lecture sont proposés et d'autres supports utilisés comme les marionnettes, le kamishibai, les diapositives ...

-Ouverture à la culture et éveil artistique : L'éveil artistique et culturel apparaît donc comme une étape primordiale dans le parcours d'éducation artistique et culturelle proposé aux enfants.

A la crèche, plusieurs supports contribuent à la découverte alliant tous les sens aux émotions.

Chanter, danser, raconter, cuisiner, manipuler les matières (argile, peinture, pâte à modeler, à sel, maïzena, sable magique, bandes plâtrées, rideaux sonores de bouteilles en plastique, ...), écouter, bruiteur, vocaliser, faire des percussions corporelles, découvrir des instruments, faire de la récup, créer des caisses de manipulation aux matières différentes (bois, fer, mousse, plastique ...) sont des

Incontournables pour l'enfant pour contribuer à son épanouissement, à l'éveil de sa créativité, à la découverte de la culture comme espace d'échanges avec les autres et comme mode d'expression.

-L'éveil musical : ces animations permettent aux enfants de découvrir et d'exprimer leur sens du rythme, de la gestuelle, des vocalises avec des instruments de musique, des objets du quotidien ou fabriqués, des percussions corporelles, du langage imaginaire, des chansons, comptines.

Chaque jour, des rituels de chansons avec des signes issus de la Langue des Signes sont proposés aux enfants pour se dire bonjour, ou signifier leur quotidien, leur famille, leur environnement proche ..

-Les jeux libres : Ce sont des temps où le jeu est non dirigé sans consigne. L'enfant peut laisser libre cours à son imagination et à l'expression de ses besoins et envies. Il explore les espaces de vie, le mobilier, les jouets selon ses capacités et découvre de nouvelles activités. Cela lui permet de développer sa propre créativité, ses initiatives et sa rencontre avec l'autre. Nous laissons l'enfant prendre le temps de jouer comme *bon lui semble*.

Les divers espaces aménagés en coins jeux et petit mobilier : dinette, garage, voitures, animaux, poupées, encastrement, playmobil, tracteurs, camions ...encouragent les jeux d'imitation pour faire comme papa ou maman.

Ces moments permettent l'apprentissage des règles de vie, le respect de l'autre, le partage, la coopération, la gestion des émotions et des conflits.

Pour agrémenter ces espaces de jeux, les professionnelles présentent des légos, clipos des déguisements, cubes en bois, jeux aimantés ...

L'éveil à la nature avec les grands : Sensibiliser les enfants à la nature fait partie des axes de la charte d'accueil du jeune enfant et nous l'avons décliné par diverses propositions faites aux enfants en terme de matières naturelles à découvrir, manipuler, transvaser, transporter, empiler ... comme la sciure, les copeaux, les rondins, la mousse, les fleurs ou aromates du jardin, les brindilles, les marrons, les pommes de pin ...

L'enfant est invité à mettre en scène ses jeux avec les animaux, les tracteurs, les voitures, les seaux ...

L'extérieur aménagé également avec des éléments de récupération en bois lui permet d'explorer sa motricité, ses jeux d'imitation, ses expériences sensorielles (parcours et murs sensoriels, cuisine, bottes de foin ...)

➤ 3 – LES PROJETS PARTICULIERS

Les partenariats avec les services du territoire se déclinent selon diverses actions auxquelles professionnelles et enfants participent soit au sein de la crèche soit à l'extérieur.

Avec le Relais Petite Enfance, le Centre de Loisirs, les crèches et selon l'âge des enfants présents à la crèche, nous organisons des rencontres autour d'animations ou de temps partagés (jeux, goûters, pique-nique ..)

Avec les écoles Françoise Dolto et Jeanne d'Arc, nous travaillons sur la scolarisation de l'enfant pour son entrée en PS 1.

Nous offrons la possibilité d'assurer les trajets école-crèche à 13h/ 13H30. Ce service se met en place dans la mesure où le fonctionnement de la crèche et des écoles le permet. Ainsi si la demande de scolarisation concerne plusieurs enfants, les responsables étudient toutes les possibilités d'organisation en tenant compte des fonctionnements et des effectifs. 2 à 3 matinées de scolarisation par enfant et par école peuvent être proposées. Le fonctionnement est revu toutes les années avant toute rentrée scolaire.

Les sorties extérieures ont lieu en juin/juillet à la piscine et dans les fermes des alentours, rencontres avec les enfants des crèches du territoire.

Avec le réseau petite enfance/enfance qui regroupe toutes les structures petite enfance de la communauté de communes Loire Semène, nous proposons à l'échelle du territoire et sur appel à projet via la Caisse d'Allocations Familiales, un projet d'animation commun. L'intervenant mènera des séances sur chacune des structures. (Exemple : projet sur le cirque, en éveil musical, éléments de récupération, terre-argile et barbotine ...). Projet à destination des enfants dans lequel les professionnelles de la crèche s'impliquent et assurent une continuité des actions en dehors de la présence des intervenants.

Avec les structures petite enfance et les structures enfance (Centres de loisirs), nous travaillons sur la mise en place de projets autour de la parentalité avec les responsables de territoire. Nous proposons à toutes les familles, des actions où parents et enfants partagent des temps de jeux, des ateliers et trouvent des informations et des ressources dans la rencontre avec leur propre enfant, avec les intervenants ou avec les professionnels des structures. Ces actions ont lieu sur l'ensemble des communes de mars à décembre.

Avec la médiathèque : nous avons la possibilité d'emprunter des albums, raconte-tapis et participer à certaines actions dans le cadre de leur projet culturel.

Nous réservons des albums autour de l'art (albums photos, peintures, sculptures, couleur noir et blanc, contrastes, uniformes, sur les volumes...)

Nous avons la possibilité de réserver des CD afin de faire découvrir des musiques de tout horizon, de style varié afin d'enrichir les propositions de la crèche.

Avec la ludothèque Ricochet : Association autour du jeu qui propose des temps d'animation ou l'emprunt de jeux. Les enfants de la crèche découvrent alors des mises en scène ludiques selon des thématiques diverses et l'apport de jeux et jouets que nous n'avons pas forcément en structure. Ces animations laissent place au jeu libre où l'adulte reste en guidance.

➤ LES COMPETENCES MOBILISEES AU NIVEAU PROFESSIONNEL

Les réunions d'équipe : elles ont lieu environ une fois par mois et rentrent dans le cadre du temps de travail annualisé pour toutes les professionnelles.

Celles-ci sont l'occasion de traiter en équipe :

- les informations d'ordre institutionnel ou de fonctionnement général : plannings, absences, commandes en matériel éducatif, arrivée de nouveaux enfants ..
- la communication et les systèmes de transmission de l'information
- l'accueil et la prise en charge des enfants au quotidien
- l'accueil des familles
- les projets d'activités, les besoins en formations ou en intervenants auprès des enfants
- les échanges avec les partenaires : la bibliothèque, le relais petite enfance, Centre de loisirs..
- la mise en place et le déroulement des interventions au sein de la structure
- les problématiques rencontrées liées au fonctionnement, à l'enfant, au groupe, à la famille
- l'aménagement des lieux, la gestion des espaces et l'organisation du service.
- les projets sur le territoire dans le cadre du réseau petite enfance ou de la parentalité.

Les journées pédagogiques : la Communauté de communes permet à la structure de fermer 4 à 5 demi-journées par an afin d'engager une réflexion plus approfondie sur les organisations, le projet d'établissement, les outils de communication interne, l'aménagement des locaux ...

Ces temps sont l'occasion de prendre de la hauteur quant au quotidien et de réajuster nos pratiques professionnelles.

Le suivi de la pratique professionnelle : celui-ci est mis en place au sein de la structure avec une intervenante psychomotricienne selon deux formats :

- un temps de sa présence auprès des enfants et des professionnelles à raison d'une fois par mois environ

- un temps de sa présence auprès de l'équipe en soirée à raison d'une fois par mois également.

L'objectif est d'instaurer un espace pour que les professionnelles puissent ajuster et réfléchir quant à leur place autour de l'enfant en développement et notamment :

- acquérir des connaissances sur le développement psychomoteur de l'enfant
- développer l'observation de l'enfant dans son installation et ses mouvements
- repérer les appuis corporels et relationnels que l'enfant construit
- développer les interactions entre l'enfant et le groupe ou avec les professionnelles
- aménager et adapter les pratiques en soutenant l'enfant et ses capacités
- développer l'échange avec les familles autour des préoccupations de l'enfant.

Ces temps font l'objet d'un partage de ressentis et d'expériences de chaque membre de l'équipe et de la responsable, d'apports théoriques sur le développement psychomoteur.

L'analyse de la pratique professionnelle :

Les séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles sont des temps obligatoires pour les salariés de la crèche, dans un cadre de confidentialité, afin de mener une réflexion visant une amélioration de la qualité de l'accompagnement des enfants accueillis.

Ces séances sont considérées comme un outil de régulation, de distanciation et de conscientisation engagé par le groupe de professionnelles, sur l'exercice de leur métier et sur ce qui est vécu collectivement au sein de l'institution.

Le projet s'adresse à l'ensemble des salariés de la crèche, hors cadre de direction.

Au sein de ces groupes d'analyse des pratiques professionnelles, pourront être traités des sujets ou des questions concernant :

- le cadre institutionnel

le sommeil, les repas de l'enfant

la fonction contenante

le jeu chez l'enfant

les échanges avec les familles

Les intervenants / les formations

Après un temps de concertation en amont avec l'équipe, les projets sont élaborés, et démarchés par la responsable en lien avec la responsable de territoire. Leur mise en place se fait à plus ou moins long terme et l'adhésion de toutes les professionnelles est essentielle.

Ils peuvent se décliner soit sous forme de formation directement auprès des professionnelles soit sous forme d'interventions auprès des enfants et des professionnelles.

Ils concernent divers domaines afin d'enrichir les pratiques et les savoir-faire.

Ces temps sont l'occasion :

- d'acquérir des compétences
- d'appréhender d'autres savoir-faire
- de partager des expériences, des connaissances
- de créer une dynamique et des attitudes communes pour la mise en place des temps de découverte, d'éveil et d'animations auprès des enfants
- de s'impliquer dans la vie de la structure et d'y trouver motivation et ressources.

Pour exemple, l'équipe des Matrus a pu s'enrichir de certaines pratiques ou réflexions sur :

- la langue des signes
- les massages, la relaxation
- l'éveil musical
- le conte, la lecture d'albums
- les comptines et chansons
- la barbotine, l'argile
- l'aménagement des espaces de jeux et de vie
- le développement sensori-moteur et psychomoteur de l'enfant et la fonction contenante
- L'observation de l'enfant dans son installation, ses appuis corporels et relationnels, ses relations aux autres
- les échanges avec les familles autour des préoccupations de l'enfant

-Avec le référent santé et accueil inclusif :

Il exerce dans les lieux d'accueil petite enfance, des missions de santé publique auprès des jeunes enfants, des familles et des professionnels en exercice.

Il est amené à travailler également avec le service de Protection Maternelle et Infantile et les acteurs locaux en matière de santé, de prévention ou de handicap.

Il peut avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale consulter le médecin traitant de l'enfant.

Ses missions sont les suivantes :

Informier, sensibiliser et conseiller la Direction et l'équipe de la structure en matière de santé et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique

Elaborer, présenter et expliquer aux professionnels encadrants les protocoles de la structure

Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins

Veiller à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap avec une affection chronique, un problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière

Aider et accompagner l'équipe de la crèche dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant en accord avec la famille

Mener des actions d'éducation ou de promotion autour du sommeil, de l'alimentation ...

Contribuer au traitement des informations préoccupantes, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être

-Les formations CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale : les agents peuvent prétendre à diverses formations individuelles. Ces formations sont proposées en fonction des besoins des professionnelles. Elles sont l'occasion de :

- répondre à des souhaits, des besoins personnels
- rencontrer des professionnelles qui travaillent dans d'autres structures et d'échanger sur les pratiques
- d'enrichir ses compétences et ses connaissances dans un domaine particulier
- d'évoquer des problématiques en dehors du cadre de l'équipe avec des apports extérieurs.



Un remerciement à toutes les professionnelles de l'équipe pour leur réflexion et leur implication dans le travail mené autour du projet d'établissement et au quotidien auprès des enfants et des familles.

Et également Un remerciement à tous les professionnels du service à la Population du territoire.

En conclusion de ce projet pédagogique, nous avons sélectionné quelques citations et bibliographies pour donner à tous quelques clefs d'une relation bienveillante, empathique et soutenante à l'enfant



